

Réunion 04/04/24

1. Informations préalables

1.1. Participants

Présents :

GIRAUD Pascal, De la GUERONNIERE Éric, BAREILLE Henri, SONREL Valentin, MANDAGARAN Bernard, GALERNEAU Sophie, ROBIC Pierre-Louis, CARRARA Véronique, GALOUX Patrice,

Absents excusés :

GRIPOIX Thibaut, HUBERT Josette, FELLBOM Peter, BORDERIE Anne-Marie, TISSOT André, LABAN Pierre (Société d'histoire du Vésinet)

Absents :

Contents

Réunion 04/04/24	1
1. Informations préalables	1
1.1. Participants	1
2. Rue du Général Clavery	3
3. Place du marché	3
3.1. Urbanisme transitoire	3
3.2. Toilettes publiques Place du Marché	3
4. Espaces verts	4
4.1. Banquettes anglaises	4
4.2. Chenilles processionnaires	4
5. Stationnement au centre-ville.....	5

2. Rue du Général Clavery

La situation Rue du Général Clavery a fait l'objet d'une intervention de la Mairie. Entre autres, après échange avec Bouygues, il a été décidé de mettre en place des barrières non occultantes. Désormais, les riverains peuvent s'assurer qu'aucune voiture n'arrive face à eux avant de traverser.

3. Place du marché

3.1. Urbanisme transitoire

Le mobilier, prévu au sein du plan d'urbanisme transitoire, devrait être livré et mis à disposition des Vésigondins à partir de mai-juin 2024. Face à cette arrivée imminente, les représentants du conseil de quartier ont invité la mairie à effectuer promptement une analyse des travaux réalisés jusqu'alors – ces réalisations étant déjà dégradées – ainsi qu'une remise en état complète de la place (comblement des nids-de-poule notamment). Monsieur MANDAGARAN a répondu favorablement à cette requête.

3.2. Toilettes publiques Place du Marché

Les toilettes publiques de la Place du Marché présentent deux problèmes récurrents. Premièrement, ces dernières sont sujets à un manque d'entretien conséquent. Deuxièmement, dû à un manque de signalisation, elles sont particulièrement difficiles à identifier par les passants.

Des mesures devraient être prises très prochainement par la mairie pour répondre à ces deux problématiques.

4. Espaces verts

4.1. Banquettes anglaises

De nombreuses banquettes anglaises sont sujettes à un certain abandon. Ce constat, suscitant l'interrogation de certains participants du conseil, a fait l'objet d'une réponse par le représentant de la mairie.

Selon ce dernier, l'état dégradé de certaines banquettes anglaises est imputable à trois facteurs :

1. Le stationnement de véhicules sur les trottoirs et, par extension, sur les banquettes anglaises ;
2. La difficulté technique associée à l'entretien des banquettes anglaises ;
3. La traversée de piétons sur ces dernières lorsque le trottoir est impraticable (exemple : présence d'une haie d'un riverain débordant sur la chaussée).

Une réponse pourrait être prochainement apportée par la mairie notamment en ce qui concerne le troisième point.

4.2. Chenilles processionnaires

Le Vésinet est désormais soumis aux invasions de chenilles processionnaires. Il s'agirait donc d'anticiper leur arrivée pour limiter les incidents impliquant des vésigondins ou des animaux. A cet égard, il a été demandé un renouvellement ou à un entretien complet des pièges à chenilles de l'espace public. Par ailleurs, il est suggéré aux riverains de traiter de la même façon leurs parcelles.

5. Stationnement au centre-ville

Pour conclure ce conseil de quartier, Monsieur MANDAGARAN a effectué une présentation de l'étude de stationnement réalisée en 2023 (étude portant sur le centre-ville du Vésinet).

Cette étude réalisée en juin 2023 a exploré quatre scénarios de modification de la circulation et du stationnement au centre-ville. Une présentation détaillée de cette étude sera proposée aux Vésigondins dans un proche avenir. Par conséquent, nous nous limiterons à un rappel des réflexions émises par les membres du conseil de quartier :

- Premièrement, la période d'étude sur laquelle s'appuie l'organisme (fin juin) pour fournir ses conclusions n'est, selon la plupart des membres du conseil, pas pertinente. Ainsi, elle devrait être complétée par des mesures à d'autres périodes de l'année. Néanmoins, comme souligné par Monsieur MANDAGARAN, ce type d'exercice est coûteux, la ville ne s'engage pas à en reproduire une, mais tient bien évidemment compte de cette remarque pour son interprétation.
- Deuxièmement, plusieurs scénarios proposés pourraient engendrer une isolation de la Place du Marché du reste du centre-ville. Mécaniquement, cela entraînerait un risque pour l'activité de nombreux commerçants présents sur la Place du Marché.
- Troisièmement, aucun des quatre scénarios n'envisage une augmentation du trafic au Vésinet. Plus généralement, les scénarios semblent se focaliser principalement sur l'état actuel des choses sans se projeter dans l'avenir. A cette remarque, Monsieur MANDAGARAN a répondu que l'objectif de toutes les communes est de favoriser la circulation douce et non augmenter la circulation en centre-ville